



Annonce d'un arrêt de Grande Chambre dans l'affaire Vincent Lambert

La Cour européenne des droits de l'homme rendra son arrêt de Grande Chambre dans l'affaire Lambert et autres c. France (requête n° 46043/14) en audience publique le vendredi 5 juin 2015 à 11 heures au Palais des droits de l'homme à Strasbourg.

[Retransmission de l'audience de Grande Chambre dans l'affaire Lambert et autres c. France \(07.01.2015\)](#)

[Communiqué de presse de l'audience \(07.01.2015\)](#)

Un nombre limité de places est attribué à la presse. Les places ne seront assurées que sur réservation préalable au (+33 (0)3 90 21 42 08)

Contacts pour la presse

echrpress@echr.coe.int | tel: +33 3 90 21 42 08

Denis Lambert (tel: + 33 3 90 21 41 09)

Tracey Turner-Tretz (tel: + 33 3 88 41 35 30)

Céline Menu-Lange (tel: + 33 3 90 21 58 77)

Nina Salomon (tel: + 33 3 90 21 49 79)

La Cour européenne des droits de l'homme a été créée à Strasbourg par les États membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.